

Contribution d'un citoyen lambda au débat public concernant le projet de CENTER PARCS DE POLIGNY.

Pour commencer, puis-je me permettre une REMARQUE méthodologique PRÉALABLE ? Sur la première brochure, intitulée « Journal du débat , ouverture // 20 avril 2015 », étaient bien précisés en première page les principes du débat public, avec notamment les deux premiers : la NEUTRALITÉ, l'INDÉPENDANCE. Mais alors que j'avais demandé par courrier de la documentation, je reçois tout un cahier intitulé « Débat public sur le projet de Domaine Center Parcs, Poligny /Jura », avec sur presque toutes les pages la même mention et je suis très étonné car manifestement le document en question, avec ce titre qui devrait lui imposer une neutralité et une indépendance sans failles, fait la publicité du Maître d'Ouvrage, à savoir _Pierre et Vacances_.
OÙ SONT DONC PASSÉES LA NEUTRALITÉ ET L'INDÉPENDANCE ?

Après cette remarque, abordons le fond. À propos du projet de Center Parcs dans la forêt de Poligny, je laisse à des gens plus compétents que moi les questions de la qualité de l'emploi espéré (est-il pour l'essentiel qualifié, pérenne ou au contraire sous qualifié, précaire ?), des effets sur l'environnement, du financement, des risques que ce centre de loisirs, éventuellement au lieu d'être prospère, périclité et même fasse faillite, je ne prends ici en considération que quelques aspects à propos desquels je pense pouvoir émettre un avis motivé, argumenté, en tant que citoyen préoccupé par la qualité de vie dans le Jura et par le sort des générations futures.

Le 13 juin 2015, aux informations de 8 heures sur France-Culture, on apprenait qu'à Barcelone la nouvelle maire, issue du mouvement des « Indignés » voulait mettre fin au projet touristique d'une piste de ski artificiel. _Mutatis mutandis_, et toutes proportions gardées, on peut sans doute établir une analogie avec le projet de Center Parcs de Poligny :

- En effet, y installer une bulle (appelée ici « espace aqualudique » couvert), utiliser quotidiennement près de 500 mètres³/jour d'eau (si j'en crois ce que je vois écrit dans la brochure du débat public, page 41) chauffée, ai-je appris et si je ne me trompe pas, à la température de 29 degrés C°, apparaît à mon humble avis à la fois ABERRANT ET MÊME ABSURDE dans cette région. Les _Tartaroz_, ce ne sont pas les Maldives ou les Bahamas ! Il y a là quelque chose de DÉRAISONNABLE et même d'UBUESQUE. Il me semble que ce que la zone forestière du premier plateau, au-dessus de Poligny offre de désirable aux gens qui veulent profiter de son calme, de sa verdure, de sa faune et de sa flore n'a strictement rien à voir avec un « espace aqualudique ». Si on garde le sens des réalités, de ce qui CONVIENT à un tel cadre forestier, un tel projet, aussi DÉCALÉ ET INADAPTÉ AUX LIEUX devrait apparaître à l'évidence absurde. Je parle avec une certaine chaleur de cette région car je suis né et ai passé mon enfance à _Chamole_, ce qui n'est pas loin des _Tartaroz_. Si on veut le bien de la région, sans risquer de devoir peut-être déchanter sur de belles promesses sur papier glacé, il y a sans doute d'autres investissements à imaginer et à assurer. Les gens qui aiment cet endroit du Jura et prennent plaisir à se promener dans la forêt de Poligny ou bien en bordure de celle-ci, viennent – à bon droit – y chercher le bon air, la fraîcheur l'été, et l'air vif quand la neige est présente en hiver, des paysages calmes et paisibles, où la nature est encore belle et préservée. Quelle absurdité dans une telle région de bétonner un cadre naturel magnifique, de s'enfermer dans une bulle surchauffée, à une température qui n'a rien à voir avec les conditions climatiques locales !

- C'est également IRRESPONSABLE, me semble-t-il, si l'on prend en compte le Bien Commun des populations locales et l'intérêt général des Français et même des autres habitants de notre planète SUR LE LONG TERME. La RESSOURCE EN EAU est un bien incontestablement très précieux et qui le deviendra sans doute encore davantage dans les décennies à venir. Tout le monde est d'accord là dessus et le pape François vient de le rappeler avec force dans _Laudato __S__i__'_ _ (§§ 27 à 31 compris). Il suffit de constater à quel point en ce

mois de juillet 2015 quelques jours de canicule apportent leur lot de désagréments et compliquent les choses, ce qui a amené très raisonnablement Monsieur le Préfet du Jura à prendre des arrêtés le 10 juillet 2015 pour restreindre la consommation d'eau, interdire le lavage des voitures par les particuliers, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses etc. pour réaliser très vite le SCANDALEUX GASPILLAGE D'EAU que représenterait un tel projet surtout si désormais les canicules s'invitent durablement sous nos latitudes. Il y a en effet fort à parier qu'en période de canicule, les prévisions de dépense d'eau, à savoir en année haute, 491 m³/jour - ce qui fait tout de même en une année 179 215 m³ - seraient largement dépassées ! Et quid de la mise en eau des installations ? Est-ce compté dans la consommation journalière prévue ? Or j'ai cru comprendre que l'été, il arrive au village du _Fied_ de manquer d'eau et qu'il doit alors être ravitaillé par camion citerne. Cherchez l'erreur ! Sur ce point, nous n'avons pas le droit, moralement et politiquement de léguer aux générations futures un cadre naturel qui ne permet pas de mener une vie de qualité, donc dans des conditions satisfaisantes. Je suis un ancien professeur de philosophie et cela me fait songer au livre de Hans Jonas Le principe de responsabilité. On connaît l'impératif catégorique jonnassien : "Agis de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre" (édition du Cerf, pages 30-31). Pour ceux qui ne sont pas philosophes, on peut citer le proverbe indien bien connu qui peut parler à tout le monde : « Nous n'héritons pas de la terre, nous l'empruntons à nos enfants ».

- la ressource en bois (destinée, si j'ai bien compris, dans le cadre de ce Center parcs, à chauffer « l'espace aqualudique » et, de façon plus générale, au chauffage) doit être employée, selon moi, pour assurer - par exemple par une ou des chaufferies collectives utilisant les productions forestières non valorisables autrement - la satisfaction des besoins bien réels des personnes aux revenus les plus modestes – en non pas consacrée, pas plus que la ressource en eau, aux plaisirs et aises d'une clientèle fortunée qui peut s'offrir le privilège et le luxe de consommer des loisirs clés en main, pourvu qu'elle puisse payer !

EN CONCLUSION, à cause du caractère ABERRANT ET ABSURDE d'un projet qui confond les _Tartaroz_ avec une région tropicale, ou même du caractère SCANDALEUX d'un projet qui ne veille pas suffisamment à préserver les ressources en eau et en bois, y compris pour les générations futures, alors même que chacun sait que ces biens vont devenir extrêmement précieux, je demande aux élus et responsables que je crédite d'être soucieux de l'intérêt général, de renoncer à un tel projet, d'en imaginer et concevoir d'autres, plus adaptés aux lieux, plus respectueux de ce qui pourra assurer un avenir viable sur notre planète aux générations qui viendront après nous. Des élus dynamiques, inventifs, préoccupés à juste titre de l'emploi, du Bien Commun s'honoreront de concevoir et de réaliser d'autres projets sachant mieux tirer parti durablement des ressources locales à préserver : forêts magnifiques, calme, bon air, tourisme convivial sur un premier plateau qui mérite mieux qu'un Center Parcs !

Gérard CRUT, 13 avenue de Montciel, 39000 Lons-le-Saunier